

REPONSE

PAR LE REVD. MR. N. BARRET,

*A l'occasion d'une Médaille présentée au Collège par le RÉ-
VÉREND M. HUOT, au nom de MAXIMILIEN BIBAUD,
Doyen de l'Ecole de Droit, le 10 Octobre 1865.*

Au milieu des émotions dont je ne puis me défendre, une chose surtout me préoccupe ; c'est l'impossibilité où je me trouve de répondre d'une manière convenable au riche et précieux cadeau que l'on fait au collège, ainsi qu'aux belles paroles qui viennent de s'y ajouter, comme un nouveau titre à notre admiration et à notre gratitude. Certes, nous sommes heureux qu'un si magnifique témoignage de sympathie, de la part de M. Bibaud, soit partagé et exprimé, dans cette circonstance, par un homme si digne, tout à la fois, et de l'amitié de cet éminent juriconsulte et de la reconnaissance de l'institution à laquelle il se fait un bonheur d'exprimer aussi ouvertement tout l'intérêt qu'il lui porte.

En vérité, à la vue de tant d'égards et de bontés pour nous, je sens mon âme profondément émue et remuée ; je me trouve dans une de ces circonstances où ce que le cœur éprouve appartient bien plus au sentiment qu'à l'expression. Quoiqu'il en soit, je dirai bien quelque chose ; mais, je l'avoue, la reconnaissance m'oblige à beaucoup plus que je ne puis faire. Vous comprendrez mon embarras, quand je vous dirai que je